

COMPTE RENDU DE L'AUDIENGE ACCORDEE PAR M. MAZAURIC DIRECTEUR ADJOINT DE LA DGFIP

Les organisations syndicales FO et CGT ont été reçues par le Directeur Adjoint de la DGFIP (Gestion Publique).

Nous avons lu la déclaration commune ci-jointe.

Le Directeur a déclaré que l'objet de sa visite était commandé par les dysfonctionnements de NSI Gestion.

Il a reconnu que l'outil ne fonctionnait pas et que la situation n'était pas satisfaisante. Il a précisé de plus : « c'est parce que l'AP-HP existe que la TG AP existe ».

Le Directeur a réaffirmé qu'il n'y avait pas de confusion entre le rôle de l'ordonnateur et celui du comptable. Dans le cadre du service facturier, la Direction a même affirmé qu'il s'agissait d'un renforcement du rôle du comptable.

Nous prenons acte de cet engagement qui vaut dans toutes circonstances, y compris en cas de pénurie de personnel.

La Direction a aussi reconnu que la préparation du basculement sur NSI avait laissé à désirer, d'où la situation actuelle.

Par ailleurs, la Direction préconise le resserrement de l'action avec l'AP. Un audit, qui fera le point sur les demandes de l'AP et les exigences des missions de la TG AP, sera diligenté par la DGFIP et l'AP, courant mai pour donner ses conclusions cet été. Les organisations syndicales auront communication de cet audit, dont les conclusions seront décisives pour l'avenir de la TGAP.

Sur la question des personnels de Dépense Visa et du devenir de ce service, il nous a été confirmé que toutes les missions de ce service partiraient au fur et à mesure au service facturier.

M. Mazauric a réaffirmé que les personnels qui rejoindront le service facturier le feront sur la base du volontariat, au moins dans un premier temps. Les personnels conserveraient les horaires de la trésorerie générale.

Par contre aucune réponse n'a été apportée pour les collègues de la dépense qui ne voudraient pas rejoindre le service facturier.

Pourtant cette demande formulée par les organisations syndicales et l'ensemble des agents est très importante. Il s'agit de notre avenir et de nos droits. **Pas de mutation d'office !**

Sur la question des locaux : la Direction est restée très vague, elle n'a pas d'information ! ce qui nous apparaît extraordinaire.

Aucune phrase rassurante n'est vraiment sortie de la bouche de la direction générale comme de la direction locale. Cependant le Directeur adjoint de la DGFIP a précisé que la TGAP resterait au plus près du siège de l'APHP.

Nous avons rappelé à M. MAZAURIC que les droits des agents ne devaient pas être bafoués. En effet, nous entendons faire respecter tous leurs droits et plus particulièrement ceux, issus de la circulaire du 10 décembre 2010 sur les règles de vie quotidienne dans les services déconcentrés de la DGFIP, dont fait partie la TGAP, temps de travail et autorisations d'absences.

Enfin, la Direction Générale par le biais de M. MAZAURIC a déclaré avoir pris conscience du malaise actuel des personnels de la TGAP et a réaffirmé des grands principes :

Séparation ordonnateur/comptable

Maintien de toutes les missions de la TG AP

Respect des garanties statutaires de tous les agents de la TG AP y compris ceux mutés au services facturier

Respect de tous leurs droits

Les organisations syndicales, dans l'unité avec l'ensemble des personnels de la TGAP, resteront vigilantes sur les conditions de vie à la TGAP et sur son avenir.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques semaines, nous avons appris, par la presse, l'intention de Mme Faugères, Directrice générale de l'AP-HP, de reconfigurer l'Hôtel Dieu et le Siège de l'AP-HP.

Désirant vendre entre autres, l'immeuble de l'avenue Victoria, elle réinstallerait les services du Siège à l'Hôtel Dieu.

A ce jour, aucune réaction de la Direction locale ou Générale n'a transpiré au sujet de cette information, ô combien importante pour nous et notre avenir.

Actuellement, la TG AP compte 300 agents dont environ 150 sont dans les locaux de l'avenue Victoria. L'information concernant la vente de l'immeuble est-elle confirmée ? Si oui, quelle est la date de mise en vente ? Que deviennent les agents de la TG AP qui ont leur bureau à ce même endroit ? Pour nous l'engagement de la DGFIP doit être simple. Tous les agents de la DGFIP doivent se retrouver dans des locaux situés à Paris et de préférence au centre de Paris.

Les agents de la TG AP n'ont pas subi la fusion entre la DGI et la DGCP dans leurs missions mais au travers de différents services (service facturier – centre de services partagés) et des nouveaux progiciels (NSI Gestion – SAP), ils subissent un rapprochement dangereux avec l'ordonnateur qu'est l'AP-HP.

Le progiciel, émanant d'une firme privée, ne permet pas actuellement de mener à bien les différentes missions confiées à la TG AP. Ce sont les missions qui devraient s'adapter au progiciel et non le contraire, d'après certains « spécialistes ». On croit rêver !

Ce sont des réorganisations prématurées que subissent les services et les agents. Ce sont des sous-entendus méprisants, vantant les performances du progiciel et rendant les agents responsables des dysfonctionnements.

De multiples modifications ont été demandées par les personnels qui connaissent parfaitement leur travail. Il a été répondu, jusqu'à présent, que l'Administration ne peut prendre en charge les coûts supplémentaire et exorbitants demandés par la société privée pour la moindre modification.

A ce stade de l'installation du progiciel, les services ne peuvent plus mener à bien leur mission. Il en va de notre crédibilité auprès de l'ordonnateur. Des centaines de millions d'euros dorment sur des comptes d'attente, aucune relance n'est effectuée.

Nous exigeons un outil correct pour bien faire notre travail.

A quand donc les modifications nécessaires au bon fonctionnement de toute nos missions ? A cela s'ajoutent les suppressions d'emplois et les vacances d'emplois (9 suppressions – 15 vacances d'emplois – 7 départs prévus pour des lauréats de concours) : les services sont décimés.

Une pression, sans précédent, repose sur les épaules des agents. Une exaspération, une indignation montent parmi les collègues qui, si on n'y prend pas garde, pourrait déferler. C'est pourquoi nous vous demandons le comblement immédiat des vacances d'emplois et une prime NSI à l'instar de celle d'Hélios.

Un service facturier a été mis en place sans protocole, sans droit officiel pour les agents de la TGAP. Il a fallu notre intervention pour qu'ils continuent à bénéficier des horaires variables.

Ce service touche particulièrement le service « Depense Visa » puisque ce sont des missions qui sont transférées petit à petit vers le service facturier.

Or les charges qui partent de ce service sont accompagnées de départs d'emplois, vidant le service dépense visa de son personnel. Ce transfert se fait sans cohérence. On ne tient pas compte des vacances d'emplois. Il s'agit, en priorité, de faire marcher le service facturier, est perçue par le personnel comme une menace.

Pour apaiser ces craintes, il suffirait d'un engagement de votre part.

1) respect des métiers : l'ordonnateur reste l'ordonnateur et le comptable reste le comptable.

2) respect des garanties statutaires : tous les agents de la TG AP restent des agents de la DGFIP avec les mêmes garanties statutaires, les mêmes règles de gestion et les mêmes règles de vie que n'importe quel autre agent de la DGFIP.

3) Aucune affectation d'office dans le service facturier, même en primo-affectation.

4) Même garantie pour tout service restructuré : le choix pour les agents de suivre ou non leur mission et en cas de refus, mutation en priorité, voire en sur-effectif dans le service de leur choix au sein de la TG AP.

Une 2^{ème} phase de transfert vers le service facturier est annoncée. Ce sujet demande des précisions.

Quelles sont les missions qui partiraient et combien d'emplois suivraient ?

Dans ce cadre, quel est l'avenir du service « Dépense visa » ?

Il est aussi question de l'installation d'un centre de service partagés. Quel est son fonctionnement ? Quelles seront ses missions, les règles élémentaires de séparation ordonnateur/comptable seront-elles respectées ?

Que restera-t-il de la TG AP après toutes ces modifications ?

Pouvez-vous nous donner des garanties sur l'avenir de la TG AP, de tous ses services, de toutes ses missions et des ses 300 agents.

Enfin nous déplorons l'absence de dialogue social à la TG AP où malgré nos multiples alertes à la direction locale les cas de souffrances au travail se multiplient.